



DIPLOME D'UNIVERSITÉ

DROIT SOCIAL ET ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

2019-2020

LIEU ET RESPONSABLE DE LA FORMATION

Lieu et période	Université de Montpellier - UFR Droit et science politique A partir de janvier 2020, 17 jours de formation, 1 à 2 jrs / semaine
Responsable	Anaëlle Donnette-Boissière, Mcf

PRÉSENTATION GENERALE

Principales caractéristiques du diplôme

Le contexte économique et les évolutions juridiques renforcent la complexité de l'articulation du droit social et du droit des entreprises en difficulté. Il devient nécessaire d'offrir une formation spéciale en droit social appliqué dans les entreprises en difficulté. Cette formation s'adresse aux différents acteurs de l'entreprise en difficulté (mandataires et administrateurs judiciaires, avocats, juges, juristes d'entreprise) ainsi qu'aux étudiants de master désirant acquérir des connaissances approfondies en la matière.

Objectifs de la formation

Former des juristes spécialisés en droit social des entreprises en difficulté
Saisir les enjeux de l'articulation entre droit du travail et droit des entreprises en difficulté
Faire face aux difficultés nées de la confrontation croissante de ces deux disciplines
Comprendre le droit social applicable à l'entreprise en difficulté
Savoir gérer les relations de travail dans l'entreprise en difficulté

Compétences acquises au terme de la formation

Maîtrise du rôle et du statut des représentants du personnel et du représentant des salariés dans la prévention et le traitement des difficultés des entreprises
Maîtrise du régime des créances salariales dans l'entreprise en difficulté (rôle de l'AGS notamment)
Maîtrise de l'embauche et de la modification des contrats de travail dans l'entreprise en difficulté
Maîtrise de la procédure et des conditions de licenciement dans l'entreprise en difficulté
Maîtrise du régime de la cession de l'entreprise en difficulté

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Public concerné	Formation initiale et Formation continue
Niveau d'entrée	Bac +3
Droits d'inscription	200€ en formation initiale (100€ pour les étudiants boursiers) 1700€ en formation continue

THÈMES D'INTERVENTION

Les procédures préventives et collectives

- Présentation générale des procédures
- Articulation des procédures
- Extension des procédures
- Grands principes des procédures

Les représentants du personnel dans l'entreprise en difficulté

- Alerte
- Audition
- Information et consultation
- Droit d'agir

Le représentant des salariés, organe de l'entreprise en difficulté

- Désignation
- Rôle
- Statut

L'embauche dans l'entreprise en difficulté

- L'embauche en période suspecte
- L'embauche en période d'observation

Les licenciements économiques dans l'entreprise en difficulté

- En période d'observation
- En vertu du plan de sauvegarde ou de redressement
- En liquidation

Le PSE dans l'entreprise en difficulté

- Mise en place du PSE
- Réalisation du PSE
- Contentieux du PSE

Les créances salariales dans l'entreprise en difficulté

- Vérification des créances salariales
- Admission des créances salariales
- Paiement des créances salariales
- Contestation des créances salariales
- Garanties des créances salariales

La cession de l'entreprise en difficulté

- Cadre et conditions de la cession
- Réalisation et exécution de la cession
- Effets et suites de la cession

Droit social et entreprises en difficulté : aspects de droit international

- Les procédures collectives transfrontalières
- La garantie des créances salariales du salarié en situation de mobilité

Les contentieux

LES INTERVENANTS

Jean-Paul Ayraud – Responsable du CGEA de Toulouse

Adrien Bézert – IGR – Université de Montpellier

Anaëlle Boissière – Maître de conférence – Université de Montpellier

Chantal Droz – Collaboratrice de Me Fabre – Montpellier

Olivier Fabre – Administrateur judiciaire – Montpellier

Laurence Fin-Langer – Professeur – Université de Caen

Christine Gailhbaud – Maître de conférences et avocat – Université Nice Sophia Antipolis

Joël Grangé – Avocat – Cabinet Flichy Grangé – Paris

Laurent Grisoni – Avocat – Cabinet GM associés – Paris

Michel Hillebrand – Référent national Prévention et Procédures collectives – Secafi

David Jacotot – Maître de conférences – Université de Bourgogne

Etienne Masson – Avocat – Cabinet GM associés – Paris

Justine Pelenc – Administrateur judiciaire – Avignon

CONTACT ET INFORMATIONS

Anaëlle Donnette-Boissière
Ecole de Droit social de Montpellier – EA 2995
39 rue de l'Université – 34 060 Montpellier Cedex 2

0434432995 / 0627063654
anaelle1012@gmail.com
www.dprtmontpellier.fr



Faculté de Droit
et de Science politique
de Montpellier



Ecole de Droit Social de Montpellier
Université Montpellier I